



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CAMPUS
FRANCE**

Agence française pour la promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité internationale.

**FORUM CAMPUS FRANCE
COMMISSION AFRIQUE
BILAN DES TRAVAUX 2017 - 2022**

INTRODUCTION

La commission Afrique a été mise en place par le Bureau du Forum Campus France de septembre 2017, en amont du discours de Ouagadougou du Président de la République Française.

Ses travaux, qui ont associé de nombreuses parties-prenantes françaises et africaines, ont successivement porté sur :

1. L'identification des facteurs de différenciation et d'attractivité de l'offre d'EESR français dans un contexte fortement concurrentiel de pays et d'établissements étrangers développant, par leur politique et leurs actions, des sphères d'influences actives.
2. L'établissement d'un état des lieux des stratégies et des actions de coopération mises en œuvre par nos établissements avec les EESR africains ainsi que les conditions de l'insertion professionnelle des étudiants africains.
3. À l'issue de cette phase d'étude et d'évaluation, le recensement d'actions destinées à élargir et rendre plus efficace et durable le déploiement de coopérations avec les établissements africains.

Le présent document présente un bilan des travaux menés par la commission entre 2017 et 2022, autour de 4 axes :

- 1- Valoriser la différenciation de notre offre ESR et notre attractivité en nous appuyant sur notre modèle culturel, sociétal et académique ;
- 2- Cultiver l'esprit entrepreneurial des EESR et renforcer la visibilité à long terme de leurs actions ;
- 3- Réinventer nos actions de coopérations pour mieux répondre aux attentes et aux contraintes ;
- 4- Coopérer dans le domaine de la recherche.

1. VALORISER LA DIFFÉRENCIATION DE NOTRE OFFRE ESR ET NOTRE ATTRACTIVITÉ

Dans un environnement marqué par la forte concurrence internationale de l'offre de formation, la question de la différenciation stratégique des offres est centrale. Si la situation se présente de manière sensiblement différente, d'une part, en Afrique de l'Ouest francophone, principalement en raison d'une longue tradition de coopération et du rôle de l'ESR français dans la formation des enseignants et chercheurs africains, et, d'autre part, dans le reste du continent africain, il est raisonnable de considérer que cette différence, qui constituait un avantage concurrentiel, est appelée à disparaître dans l'avenir. Il est donc essentiel d'objectiver la compétition, d'identifier les forces et faiblesses de l'offre de nos établissements mais surtout d'identifier les facteurs qui, dans notre modèle culturel, sociétal et académique, constituent un atout pour servir nos relations académiques et scientifiques avec le continent africain et accompagner le développement de celui-ci.

RECOMMANDATIONS

1. Élaborer une stratégie « France » collective, visible et différenciante

Fonder une différenciation stratégique de l'offre sur le modèle sociétal et académique et communiquer sur nos valeurs.

- Créer un **label d'excellence** associé à une charte signée par les EESR qui intègre des valeurs/marqueurs des offres de formation (ODD, RSE...);
- Soutenir les départements de **langue française** dans les pays non francophones à destination des étudiants et accompagner la formation de formateurs en langue française;
- Valoriser l'efficacité du réseau **France Alumni** dans le soutien à la vie professionnelle et communiquer sur ses enjeux et ses figures emblématiques (Agnès Binagwaho, Souleymane Bachir Diagne etc.).

2. Répondre précisément aux besoins du développement

Contribuer à identifier les besoins de formation, en lien avec les acteurs des secteurs public et privé, en cohérence avec le marché de l'emploi et ses perspectives d'évolution dans les pays africains.

- Identifier un **guichet** recensant les analyses du contexte et des besoins socio-économiques des pays partenaires pour faciliter la réponse des coopérations académiques;
- Proposer une offre de **formation étendue** de bac+1 à bac+8 pour favoriser une meilleure articulation formation-emploi;
- Intégrer une offre de **formations numériques** pour faciliter l'inclusion de tous les publics et l'innovation pédagogique;
- Favoriser le financement des études et l'employabilité des diplômés en associant les **acteurs du secteur privé** dans la mise en œuvre de projets de formation immersive et alternée;
- Déployer un **dispositif de reconnaissance** (VAE et VES) et de passerelles pour faciliter la mobilité entre les formations, les métiers, les territoires.

3. Renforcer l'assurance qualité pour favoriser la confiance

- Adosser la formation à la recherche fondamentale et appliquée;
- Développer la formation des étudiants et des enseignants par la recherche;
- Développer une offre évaluée et accréditée dans le panafricain d'assurance qualité (CAMES, ANAQ-sup etc.).

2. DYNAMISER L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL DES EESR ET RENFORCER LA VISIBILITÉ À LONG TERME DE LEURS ACTIONS

Il s'agit de penser ici un cadre commun multi-pays et multi-acteurs favorisant la construction de synergies entre EES français et africains ou la structuration de partenariats entre eux tout en permettant de rappeler les objectifs poursuivis par la France par la proposition d'un panel d'outils financiers coordonnés, plus accessibles, et qui s'inscrivent dans un processus durable. Certains programmes sont des leviers pour mener à bien des activités d'amorçage (prospector et étudier des potentialités de coopération dans des zones ou avec des partenaires non connus des EESR français, élargir des partenariats, consolider des projets manquant encore de maturité)¹. D'autres s'inscrivent dans une logique de renforcement des capacités des établissements africains et de rayonnement international des établissements français². Ces programmes financiers, qui sont de nature à favoriser la démarche entrepreneuriale des établissements, ont vocation à être pérennisés, en les mobilisant en amont par l'accompagnement du risque de l'expérimentation et en aval par l'évaluation de leur efficacité et la mesure de leur performance.

RECOMMANDATIONS

- 1. Mettre à disposition des EESR français une analyse du contexte des pays pour faciliter la mise en œuvre par l'équipe France des coopérations en et avec l'Afrique**
 - Établir une cartographie actualisée et précise des établissements implantés en Afrique et des formations délocalisées au moyen d'un outil partagé ;
 - Investir le continent par le recensement des besoins socio-économiques des pays partenaires afin de construire des projets pertinents et viables ;
 - S'inspirer des diverses coopérations mises en place par d'autres pays, notamment européens, et identifier les bonnes pratiques.
- 2. Proposer des solutions de financement adaptées aux EESR français pour le développement de leurs coopérations en et avec l'Afrique**
 - Penser les appels à projets en tenant compte d'une « approche terrain » via la diversification des compétences (experts des EES / SCAC ...) dans la conception des appels à projets (ADESFA, PEA & PHC...) dont le rôle est très important dans la connaissance des procédures internes des EES ou les diagnostics des besoins locaux.
 - Rendre plus attractif certains programmes en repensant le statut des EES européens aujourd'hui limité à un rôle de partenaire technique (ex : AAP *Intra-Africa Academic Mobility Scheme*) ;
 - Développer des programmes et AAP favorisant la mise en place de coopérations inter-régionales, impliquant non seulement les EESR de ses régions, mais aussi leurs acteurs de l'innovation et du monde économique, en s'appuyant par exemple sur les Pôles de compétitivité et clusters des régions concernées (pour éviter d'avoir des programmes en silo, ne permettant pas la création de synergies entre formation, recherche et innovation, et mode économique).
 - Ajuster la durée du programme en fonction des objectifs (ex : tenir compte du cycle des filières de façon à pouvoir évaluer et réajuster les propositions de formation) ;

1 Ex : programme Appui au développement de l'enseignement supérieur français en Afrique (ADESFA).

2 Ex : Partenariats avec l'enseignement supérieur africain (PEA).

- Améliorer la flexibilité de l'allocation budgétaire dans les programmes sur ou avec l'Afrique au regard des crises récurrentes et instabilité des pays en prévoyant des clauses de force majeure dans les dispositifs ;
- Inclure dans les activités la recherche de financements complémentaires pour permettre une pérennisation des projets ;
- Intégrer a priori des indicateurs de mesure de l'efficacité et de la performance en cohérence avec les objectifs du programme.
- Favoriser la variété des appels à projets
 - Dresser une cartographie des appels, nationaux et européens, sur l'Afrique dans un but de rationalisation et de construction d'un calendrier permettant aux EES de répondre dans un délai raisonnable ;
 - Veiller à leur cohérence et enchaînement pour couvrir un plus grand nombre de projets et servir le cycle de ces derniers : exploration (ex : ADESFA), amorçage (ex : FSPI et PHC), structuration des partenariats (ex : PEA), dissémination des résultats, en déterminant clairement les objectifs (ex : ADESFA non adapté à des projets systémiques), durée, critères d'éligibilité de dépenses de chacun pour éviter les chevauchements ;
- Améliorer les phases de dépôt & suivi des projets
 - Favoriser la promotion, la transparence et objectiver le processus de sélection de certains programmes (notamment via l'implication des expertises externes comme celles du HCERES et de la CTI) en :
 - Investissant dans la montée en compétences des personnels des EES pour rendre ces derniers plus compétitifs dans la réponse à des appels européens et internationaux sur l'Afrique
 - Adaptant au besoin les plateformes en fonction des objectifs des projets (formation ou recherche)
 - Simplifiant les procédures & documents fournis pour le suivi des projets (ex : PEA)
 - Mieux partager et valoriser les résultats des programmes
 - Pour capitaliser sur les bonnes pratiques développées et les connaissances acquises en terme de risque dans une logique d'accompagnement encadré et développement sécurisé du système d'enseignement supérieur du pays ou continent concerné
 - Pour élargir le dialogue au-delà des réseaux d'enseignement supérieur, des tutelles et opérateurs à d'autres acteurs comme des bailleurs bi ou multilatéraux

3. Construire un écosystème de la formation et de la recherche multi-acteurs en et avec l'Afrique par le recours à des partenariats publics/privés

- S'appuyer sur les réseaux et le tissu entrepreneurial français présent en Afrique pour faciliter la mise en place de partenariats (public/privé) et institutionnaliser les coopérations entre les EESR français et africains (participation des entreprises dans les organes de gouvernance, aux comités d'orientation, dans les cursus...).
- Encourager la diversité des partenariats (notamment vis-à-vis des acteurs du privé et des collectivités locales) afin de proposer une offre complète et intégrée, apportant une réponse multidimensionnelle aux problématiques identifiées (formation recherche-entrepreneuriat).

- Développer des programmes donnant un rôle équilibré aux partenaires français et africains
- Favoriser la structuration et mutualisation de dispositifs transversaux partagés entre les différents établissements français (campus franco-X, dispositif de bourses, incubateurs d'entreprises, plateformes technologiques et d'échanges sur les initiatives pédagogiques et scientifiques, etc.).

3. RÉINVENTER NOS ACTIONS DE COOPÉRATIONS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES ET AUX CONTRAINTES

Dans le domaine de la formation, l'expérience des campus franco-X et de délocalisation de filières ou diplômes éclaire l'exigence d'une approche associant plus largement les opérateurs de terrain.

En matière de recherche, il convient de travailler sur les sources d'inspiration pour valoriser le potentiel important de vocation des enseignants-chercheurs et chercheurs, exploiter les atouts de chacun et co-construire avec la société civile. En contribuant à renforcer les compétences dans les principaux domaines de la croissance (traitement de l'eau, numérique, production d'énergie, santé) mais aussi des champs de connaissances abstraites comme les mathématiques, de nouveaux espaces de coopération équilibrée et complémentaires doivent se construire. Ces derniers constituent une base pour construire le cadre universitaire nécessaire à la formation des importantes générations d'étudiants qui accèdent à l'ESR et à la satisfaction des besoins croissants de l'économie. Le développement de l'espace numérique est une opportunité pour inventer un nouveau modèle de micro écoles doctorales soutenues par les EESR français et de favoriser l'accès à l'éducation et à l'apprentissage aux publics éloignés ou empêchés.

RECOMMANDATIONS

1. Renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur français dans les pays africains

- Développer un cadre commun de diplômes en partenariat international en facilitant l'harmonisation des systèmes et la reconnaissance mutuelle des diplômes ;
- Lever les obstacles financiers liés à l'inscription des étudiants dans des diplômes internationalisés (ex : CVEC, droits d'inscription) pour faciliter l'accessibilité aux formations ;
- Soutenir la mise en place ou le développement des départements de langue française dans les pays non francophones à destination des étudiants et accompagner la formation de formateurs en langue française.

2. Encourager et soutenir la mobilité des étudiants et personnels entre la France et les pays africains

- Faciliter la mobilité entrante et sortante des étudiants français avec l'Afrique et en Afrique avec des programmes adaptés ;
- Systématiser les visas de circulation pour les étudiants et personnels des EES africains ;
- Accompagner le déploiement d'outils et plate-forme numériques pour développer la mobilité virtuelle, la formation et évaluation à distance.

3. Utiliser les outils d'aide au développement disponibles en favorisant les approches collaboratives franco-africaines dans le domaine de la recherche

- S'appuyer sur les institutions universitaires (CAMES, AUF, par exemple) et économiques (CEDEAO par exemple) présentes en Afrique ;
- Encourager les PHC, les FSPI et les initiatives telles que les Programmes de Recherche Innovants (AUF) ;
- Soutenir la création d'écoles doctorales et favoriser les bonnes pratiques de mutualisation des infrastructures de recherche pour qu'elles puissent servir aussi en support à des programmes de formation (notamment pour les TP).

4. COOPÉRER DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE

La recherche est un des axes forts de la coopération avec l'Afrique. De nombreux organismes de recherche français ont des instruments de coopération internationale sur le continent africain (tels qu'entre autres les dP du Cirad, les LMI de l'IRD, les LIA de l'INRAE, les IRP du CNRS ...). Ces laboratoires et structures partagés permettent de mettre en commun des connaissances et du matériel, de former de jeunes chercheurs et de répondre en partenariat aux défis globaux liés aux biens publics mondiaux, la sécurité alimentaire ou la santé globale, dans un contexte de changement climatique.

Les universités africaines ont également des relations de recherche avec leurs homologues françaises. Ces relations peuvent s'appuyer sur plusieurs outils de financement, comme les projets Erasmus+, les actions Marie Sklodowska-Curie ou le programme de mobilité académique intra-africaine, pour co-construire ou renforcer des projets de recherche et d'innovation.

Ces deux types d'établissements, organismes et universités, sont acteurs de la formation à la recherche et par la recherche par le biais d'accueils, de co-encadrements ou de co-directions de thèses de doctorat. De plus en plus de cotutelles de thèse sont mises en place avec les universités africaines. Le CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur) propose un référentiel pour l'évaluation des écoles doctorales, ainsi qu'un code d'éthique et de déontologie. Quatorze diplômes de doctorat d'Afrique sub-saharienne sont accrédités par le HCERES, reconnaissant ainsi la démarche qualité mise en place par les écoles doctorales.

Les partenariats de recherche peuvent contribuer à l'innovation et au développement en orientant les politiques publiques et en facilitant la création d'entreprises. Dans cette optique, différents bailleurs favorisent l'intégration de partenaires privés dans les projets de recherche ou de développement.

Des programmes internationaux ont récemment vu le jour, tel ARISE (*African Research Initiative for Scientific Excellence*) sous la direction stratégique de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA)³ ou l'initiative TSARA (Transformer les Systèmes Alimentaires et l'Agriculture par la Recherche en partenariat avec l'Afrique) qui vise à développer une recherche partenariale de haute qualité, tournée vers l'impact, vers la formation et vers la co-construction d'innovations avec des acteurs du monde rural et urbain.

Les Partenariats Hubert Curien (PHC), appuyés par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur et de la recherche et les pays partenaires, donnent lieu chaque année à la sélection des meilleurs projets conjoints de recherche. En Afrique les pays-cibles de ces partenariats sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, le Kenya, l'île Maurice, le Maroc, le Soudan et la Tunisie.

RECOMMANDATIONS

1. **Avancer et promouvoir la science en cohérence avec les défis globaux actuels :**

- Poursuivre le développement de la recherche en partenariat avec les institutions africaines ;
- Renforcer par des moyens supplémentaires le soutien à nos outils de collaboration structurés : notamment ceux impulsés par des organismes de recherche tels que le CIRAD, l'INRAe, le CNRS et l'IRD, ainsi que les universités fortement impliquées dans les partenariats avec l'Afrique ;
- Soutenir des collaborations naissantes ou plus confirmées en proposant des outils de coopération différents, adaptés au mieux aux besoins des chercheurs.

³https://research-and-innovation.ec.europa.eu/system/files/2022-02/final_au-eu_ia_14_february.pdf

- 2. S'appuyer sur les initiatives du partenariat entre l'Union Européenne et l'Union Africaine (UE-UA) :**
 - Se saisir des opportunités proposées au niveau de l'Union Africaine et de l'Union Européenne pour mettre en avant les actions de nos chercheurs et de leurs partenaires et tirer parti du potentiel de la recherche et de l'innovation pour accélérer le développement durable ;
 - Nourrir les réflexions menées par ces deux Unions (par ex. Global Gateway) pour trouver des solutions aux défis à venir.

- 3. Repenser les partenariats avec des acteurs d'excellence scientifique en concertation avec nos partenaires français, européens et à l'étranger :**
 - Promouvoir un paradigme de coopération multipartite dans un souci de partage équitable des ressources ;
 - Associer le secteur privé, porteur d'innovations ;
 - Favoriser le développement de stratégies adaptées selon les régions et/ou pays.

- 4. Rayonnement et influence :**
 - Participer à l'effort de formation par la recherche des prochaines générations de chercheurs africains ;
 - Approfondir nos relations avec les nouveaux organismes et centres de recherche du continent ;
 - Développer un plaidoyer pour faciliter l'accès des organismes de recherche à des financements (PEA) ou imaginer de nouveaux outils de financement.

MEMBRES DE LA COMMISSION AFRIQUE 2018-2022

2018 - L'Afrique au cœur de la stratégie française d'attractivité

Président :

Jean-Michel NICOLLE Directeur de l'EPF

Vice-président.s :

Marc JOUAN Directeur International de l'Institut Pasteur

Michel PAVAGEAU Directeur des relations internationales de l'Institut Mines Telecom

Membre.s de la commission/comité de pilotage :

Jean-Luc NAHEL Coordinateur des activités internationales de la CPU

Invité.s :

Franck PARIS Conseiller Afrique du Président de la République ; *Invité d'honneur*

Valérie BADUEL Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Antoine BRICOUT IRD

Elisabeth CLAVERIE DE SAINT MARTIN CIRAD

Laure DELAUME CFAO

Cécile DURAND Supagro Montpellier

Mady KOANDA 2iE

Sandrine LACOMBE Université Paris-Sud

Ludovik PUTAUD CFAO

Référent.s Campus France

Danielle BRICHE

Oumou DIAKITÉ

Joaquim PEDRAZA

2019 - Commission Afrique - Focus sur les formations et campus délocalisés

Président :

Jean-Michel NICOLLE Directeur de l'EPF

Vice-président.s :

Jennifer HEURLEY Directrice adjointe International de l'Institut Pasteur

Michel PAVAGEAU Directeur des relations internationales de l'Institut Mines Telecom

Anne-Françoise ZATTARA Vice-Présidente des relations internationales de l'Université de La Réunion

Membre.s de la commission/comité de pilotage :

Elise MONTET Responsable du service de renforcement des capacités de l'IRD

Jean-Luc NAHEL Coordinateur des activités internationales de la CPU

Référent.s Campus France

Danielle BRICHE

2020-2021 - Commission Afrique

Président :

Jean-Michel NICOLLE Vice-Président du Forum ; Vice-Président de la CDEFI
Directeur de l'EPF

Vice-président.s :

M'Hamed DRISSI Directeur général de l'INSA de Rennes
Arnaud GIACOMETTI Président de l'Université de Tours
Jennifer HEURLEY Directrice adjointe International de l'Institut Pasteur
Anne-Françoise ZATTARA Vice-Présidente des relations internationales de l'Université de La Réunion

Membre.s de la commission/comité de pilotage :

Audrène ELOIT Responsable des Relations Internationales de l'INSERM
Nabil EL KENTE Responsable par intérim du Service renforcement des capacités de l'IRD
Fatou ESTEOULE Directrice de la stratégie et des RI de l'Université de Paris
Membre du réseau RISUP
Ségolène HALLEY-DES-FONTAINES Déléguée à l'International de l'INRAe
Jean-Luc NAHEL Coordinateur des activités internationales de la CPU

Invité.s :

Michel PAVAGEAU Conseiller Technique du Ministre de l'ESRI du Sénégal

Référent.s Campus France

Bastien PALERMO-CHEVILLARD Responsable promotion, Service Afrique

2022-2023 - Commission Afrique

Président :

Jean-Michel NICOLLE Vice-Président du Forum ; Vice-Président de la CDEFI
Directeur de l'EPF

Vice-président.s :

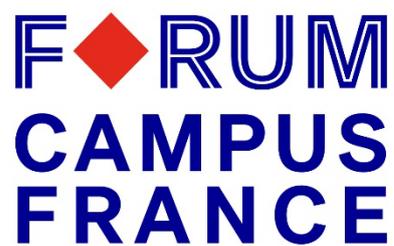
Arnaud GIACOMETTI Président de l'Université de Tours
Anne-Françoise ZATTARA Vice-Présidente des relations internationales de l'Université de La Réunion

Membre.s de la commission/comité de pilotage :

Fatou ESTEOULE Responsable de l'Unité enseignement supérieur Département de coopération en éducation, France Éducation International
Magali DUFOUR Chargée de mission Enseignement et formation, CIRAD
Amel FEREDJ Adjointe à la Directrice Europe de la recherche et coopération internationale du CNRS
Ségolène HALLEY-DES-FONTAINES Déléguée à l'International de l'INRAe
Jennifer HEURLEY Vice-présidente RI de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL)
Agnès KERGUS Responsable de zone à l'international à l'INSERM
Jean-Luc NAHEL Coordinateur des activités internationales de la CPU
Christelle ROY Directrice Europe de la recherche et coopération internationale du CNRS
Gabriela SONOHAT SINOQUET Responsable Pôle Pilotage Instruments et Budget de l'INRAe
Chantal VERNIS Directrice du Département Mobilisation de la recherche et de l'innovation pour le développement de l'IRD

Référent.s Campus France

Oumou DIAKITÉ Responsable adjointe, Service Afrique



CAMPUS FRANCE

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
Établissement public à caractère industriel et commercial – loi du 27 juillet 2010 – Siret 752.195.438.00011
28 Rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS - Tél : (33) 1 40 40 58 58 – Fax : (33) 1 42 45 10 03